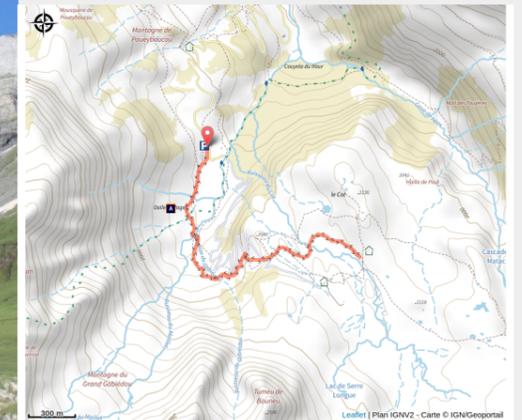


Cirque de Troumouse - depuis le Maillet

Gavarnie-Gèdre



Le cirque de Troumouse ((c) Julien Liron)



Suite aux crues de l'automne 2024 :

ACCES ROUTIER A LA VALLEE DE HEAS-TROUMOUSE :

La route d'accès au hameau de Héas et à Troumouse a été rétablie.

Néanmoins, des travaux de réfection sont toujours en cours, la route est actuellement ouverte à la circulation, sauf sur les créneaux suivants :

Du 3 au 21 novembre 2025 :

La route d'accès à la vallée de Héas-Troumouse et au lac des Gloriettes sera fermée à la circulation à partir du pont de Souarrouy (3km après le village de Gèdre) : route fermée du lundi au vendredi entre 8h et 18h. Ouverte à la

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 3 h

Longueur : 4.9 km

Dénivelé positif : 253 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Géologie, Point de vue et paysages

circulation en dehors de ces horaires de travaux, ainsi que les week-ends et jours fériés.

C'est le parcours de niveau intermédiaire pour découvrir le cirque de Troumouse.

Depuis le plateau de Maillet l'itinéraire serpente au creux d'un petit cirque avant d'entamer une ascension plus soutenue et gagner le cœur du grand cirque de Troumouse.

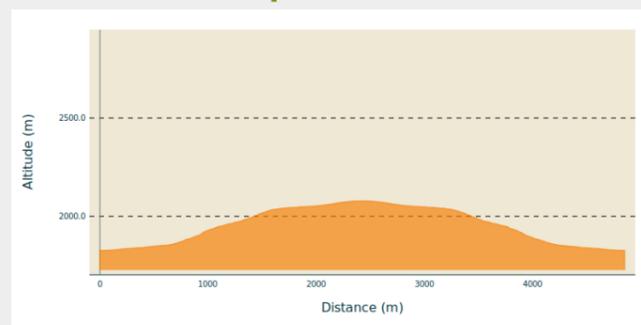
Itinéraire

Départ : Plateau du Maillet

Arrivée : Plateau du Maillet

Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



Altitude min 1826 m Altitude max 2079 m

Sur votre chemin...



La dalle "Paget" (A)

La dalle "Paget" fut érigée sur le plateau du Maillet (à 1848m d'altitude) en mémoire d'Henri Paget (1812-1874). Ce guide de haute-montagne originaire du hameau voisin de Héas a guidé et accompagné les plus grands noms du Pyrénéisme dans leurs exploits : Henri Russel, Franz Schrader, Alphonse Lequeutre ou encore Charles Packe. C'est d'ailleurs ce dernier qui fera graver cette dalle et son épitaphe en son honneur.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Gèdre

Place de la Bergère, 65120 GEDRE

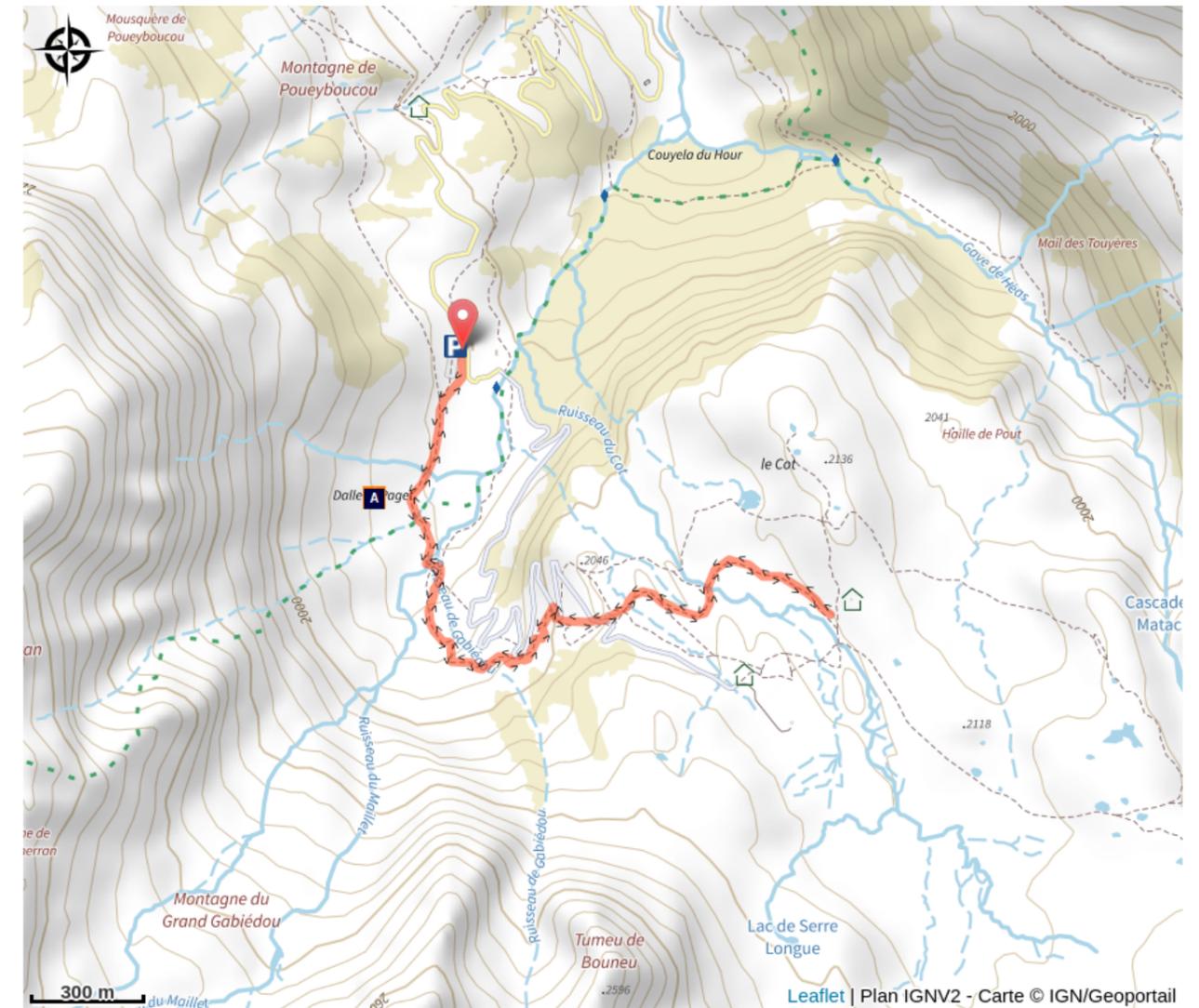
infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 92 48 05

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Sur votre chemin...



 La dalle "Paget" (A)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

> **Parc national des Pyrénées :**

L'itinéraire se trouve en zone-cœur du Parc national des Pyrénées : **les chiens y sont interdits.**

> **Petit train de Troumouse :**

De début juin à fin septembre, la montée (ou la descente) entre le plateau du Maillet et le cirque de Troumouse peut également se faire à l'aide du petit train de Troumouse.

Départ du train : parking du plateau du Maillet.

Arrivée du train : cœur du cirque de Troumouse.

Modalités : un départ toute les heures en moyenne. Pas de réservation possible. Règlement sur place (attention pas de CB).

> [Informations sur les horaires et tarifs.](#)

> **Période conseillée :**

De début juin à fin octobre.

Accès vivement déconseillé en période hivernale et jusqu'au printemps (zone avalancheuse). Les avalanches peuvent entraver jusque tard dans le printemps l'itinéraire entre le Maillet et Troumouse.

Noter que la route d'accès au plateau du Maillet est fermée à la circulation en hiver et jusqu'au milieu du printemps.

> **Zone pastorale :**

En saison estivale, les troupeaux de vaches et brebis sont nombreux au cœur du cirque. Pour la quiétude des animaux et votre sécurité, n'approchez pas le bétail.

Comment venir ?

Transports

> **Pas de transports publics** pour atteindre le parking du plateau du Maillet.

> **Petit train de Troumouse :** de juin à septembre, un petit train touristique peut monter les promeneurs du plateau du Maillet jusqu'au cour du cirque de Troumouse.

Parking conseillé

Plateau du Maillet